



Mission Handicap



MISSION HANDICAP

CONVENTION **AGEFIPH **S**YNERGIE**

Années 2008 – 2009 – 2010

Un projet ambitieux mais réaliste

Septembre 2008
à usage strictement interne





Mission Handicap



LES **DIX POINTS** DE LA CONVENTION **A**GEFIPH **S**YNERGIE

Septembre 2008
à usage strictement interne





1er point

Mission Handicap

Intensifier la formation des collaborateurs du Groupe Synergie

- Les personnes en situation de handicap : la typologie du public
- L'environnement législatif : la loi du 11 février 2005
- Le recrutement : comment aborder avec + d'aisance l'entretien avec une personne en situation de handicap (bien repérer ses contraintes afin de la déléguer en toute sécurité)
- Accompagnement personnalisé en agences : entretien, orientation..





Mission Handicap



2ème point

- **Informez les personnes en situation de handicap des mesures mises en place en agence**
 - Accueil compétent et personnalisé
 - Mise à disposition de plaquettes mission handicap en agences
 - Mise en place de visites médicales prioritaires avant toute prise de poste
 - Informations concernant la loi de février 2005





Mission Handicap



3ème point

- **Accroître les délégations des personnes en situation de handicap : les objectifs ...**

	2006 Réalisé	2007 Réalisé	2008 Objectif	2009 Objectif	2010 Objectif
Délégation intérim	208	461	600	750	900
ETP	48	107	150	200	250





Mission Handicap



4ème point

- **Augmenter le nombre de formation pour développer la qualification professionnelle des travailleurs handicapés**

2008	2009	2010
20	30	40





Mission Handicap



5ème point

- **Sensibiliser les clients du Groupe SYNERGIE à l'emploi des personnes en situation de handicap**
 - Cible prioritaire les PME/PMI entre 20 et 100 salariés
 - Distribution de livrets à l'attention des clients
 - Création d'affiches « discrimination et handicap »
 - Participation à des forums, salons





Mission Handicap



6ème point

- **Développer en région des partenariats avec les acteurs de l'insertion**
 - Cap Emploi
 - Centres de formation pour personnes en situation de handicap
 - Référents travailleurs handicapés des ANPE
 - Associations diverses





Mission Handicap



7ème point

- **Proposer une offre de service à ces acteurs de l'insertion**
 - Transmettre un suivi des candidatures
 - Participer à des informations collectives pour présenter le TT et la mission handicap
 - Aider dans la recherche de stages
 - Effectuer des entretiens conseils





Mission Handicap



8ème point

- **Mettre à jour régulièrement les informations sur intranet afin**
 - d'aider les agences dans leurs recrutements
 - d'actualiser les informations concernant la loi





9ème point

Mission Handicap

- Sur le site **internet** de SYNERGIE, créer un espace dédié à la Mission Handicap avec accessibilité aux personnes malvoyantes et non voyantes
 - Mise à disposition du livret
 - Informations concernant la loi de février 2005
 - Informations concernant les partenariats mis en place
 - Coordonnées des référents mission handicap...





Mission Handicap



10ème point

- **Permettre un suivi personnalisé des collaborateurs intérimaires du Groupe SYNERGIE victimes d'un accident de travail**
 - Accompagnent des intérimaires dans leurs démarches et en cas de reclassement (possibilité de formations)





Mission Handicap



- « La manière dont une société favorise l'insertion des personnes handicapées est révélatrice de son degré d'humanité... »
- « En favorisant l'insertion des personnes en situation de handicap, c'est bien la société toute entière qui se trouve gagnante ... »

F.Haufrecht Le Monde du 7 novembre 2007

